

الرقم: 03	الموضوع: حقوق المرأة	مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد: باريس	موقع الواب:	المصدر: Le Figaro
العدد و [ص]:	التاريخ 2010-02-10	

# Une princesse saoudienne à l'avant-garde de la cause des femmes

Rencontre exclusive avec la fille préférée du roi Abdallah, et son atout pour faire bouger la société.

PIERRE PRIER  
ENVOYÉ SPÉCIAL À RIYAD

**ARABIE SAOUDITE.** Elle avait précisé : pas de photo. Pour sa première interview à un journal occidental, Son Altesse royale la princesse Adelah bint Abdallah sait jusqu'où elle peut s'aventurer. Si des présentatrices au visage découvert apparaissent quotidiennement sur les chaînes saoudiennes, la fille préférée du roi Abdallah ne peut se permettre de transgresser les « traditions familiales » même si elle n'y verrait personnellement aucun inconvénient. Elle a pourtant accepté, pour la première fois, de recevoir un journaliste en tête à tête, et chez elle. C'est déjà un grand pas, dans un pays où l'on peut condamner une femme au fouet pour s'être simplement trouvée en compagnie d'un homme étranger à sa famille.

La princesse accueille simplement le visiteur dans sa maison de Riyad, une vaste villa que l'on ne saurait qualifier de palais. Pas de protocole. Adelah bint Abdallah, une grande et jolie femme,

**La princesse se sent libre d'exprimer des convictions qui pourront sans doute choquer plus d'un religieux**

tend la main en souriant au seuil d'un salon aux meubles modernes, métal et cuir. Elle porte une jupe longue en cuir noir, une veste courte en velours vert sur un chemisier de soie grège, un foulard en fine mousseline posé sur les cheveux. « Je le mets quand je suis en représentation officielle », explique-t-elle. On est loin du niqab, la tenue noire couvrant entièrement le visage, courante dans les rues saoudiennes.

En plein accord avec son père, Adelah bint Abdallah s'est créé une mission bien à elle dans la famille royale, faire

avancer la cause des femmes dans un pays encore très traditionnel. L'establishment religieux ne voit pas cela d'un très bon œil. Mais avec la légitimité de son rang et l'appui personnel de son

père, la princesse se sent libre d'exprimer des convictions qui pourront sans doute choquer plus d'un religieux, sans parler des islamistes locaux.

Le voile complet ? En Arabie saoudite comme en France, il devrait s'agir d'un choix personnel. La mixité, déjà en vigueur dans les hôpitaux, où des femmes médecins traitent des patients masculins, et vice-versa ? Elle devrait être étendue à toute la société. L'âge du mariage ? Il faut fixer un minimum, dit la princesse, qui prend spontanément la défense de la « fillette de Boureïda », une histoire qui divise les Saoudiens, celle d'une gamine de 12 ans qui a épousé un homme de 80 ans (*lire encadré*).

**50 % des diplômés sont des filles**

Diplômée d'anglais de l'Université du roi Saoud, mariée au ministre de l'Éducation, Adelah bint Abdallah, mère de cinq enfants, aurait pu se contenter de mener la vie dorée des membres de la famille royale. Mais des anecdotes familiales, racontées par son père, elle retient surtout les leçons de courage. Comme le jour où son grand-père le roi Abdelaziz, l'unificateur du royaume par l'épée et le Coran, partagea deux dattes avec ses compagnons d'armes, « en gardant les morceaux le plus longtemps dans la bouche ».

Certes, Son Altesse royale ne dédaigne pas le style de vie des classes supérieures saoudiennes. Elle aime voyager, s'apprête à partir skier en famille dans les Alpes pour les vacances de février, qui

commencent cette semaine, et confie son attrait pour les plats de « grenouilles », prononcé en français. Mais

elle passe aussi beaucoup de temps dans le royaume, s'impliquant personnellement dans une série d'organisations dont la plupart ont pour but la promotion des femmes, comme l'association Khadija bint Khuwailid, destinée à aider les femmes d'affaires, et qui a emprunté son nom à la femme du Prophète, une commerçante. « Elle représente l'avenir et l'espoir des Saoudiens, hommes et femmes », dit un intellectuel proche de la famille royale. Elle comprend très bien la

société saoudienne, et elle s'est fait une idée claire de la direction à prendre. » Adelah bint Abdallah envisage une Arabie saoudite où l'on ferait la différence entre les interdits issus de la tradition et les règles de la religion. Suivant l'exemple de son père, qui a admis les représentants de toutes les écoles juridiques de l'islam au grand conseil des oulémas, les savants religieux, la princesse estime que l'on devrait pouvoir choisir son école préférée ce qui, là encore, ne plaira pas aux religieux officiels partisans d'une vision rigoriste de l'islam, que ses adversaires désignent comme « wahhabite ».

À travers sa fille, le roi Abdallah tente de faire bouger tout un pan de la société saoudienne, un enjeu crucial pour la famille au pouvoir. Un pays où désormais plus de 50 % des diplômés de l'université sont des filles ne peut continuer longtemps à ignorer la moitié de ses citoyens. Mais ces réformes ont leurs limites. L'expérience des élections municipales de 2005, partielles et réservées aux hommes, n'a pour l'instant pas été reconduite. La monarchie avait suggéré que la fois suivante, les femmes pourraient voter. Elles devront encore attendre. ■

## « La fillette de Boureïda »

ON NE CONNAÎT pas son nom. On l'appelle seulement la « fillette de Boureïda », une ville conservatrice du centre de l'Arabie saoudite. On sait qu'elle a 12 ans et qu'elle a épousé un cousin de... 80 ans. Le contrat de mariage se monte à 85 000 riyals (17 000 euros). Les mariages entre hommes âgés et jeunes filles ne sont pas rares mais la différence de 68 ans a provoqué un choc, et poussé le gouvernement, pour la première fois, à transmettre l'affaire à la Commission nationale des droits de l'homme. Dans un premier temps, la mère de la fillette a demandé le divorce. Mais dimanche, elle est revenue devant le tribunal pour dire qu'elle acceptait désormais le mariage, sans donner de raison. La fillette était là aussi, et également « d'accord ».

P. P.

## Adelah bint Abdallah : « Nombre de lois doivent être changées »

DANS sa première interview à un journal occidental, la fille du roi Abdallah évoque ses « combats » pour faire bouger la société saoudienne.

**LE FIGARO.** - Depuis quand vous impliquez-vous dans la société ?

**Adelah BINT ABDALLAH.** - Depuis treize ans

**Jusqu'ou peuvent aller les femmes en Arabie saoudite ?**

Il n'y a aucune limite. Nous devrions apporter notre contribution, indirectement, dans tous les domaines. Par exemple, pour améliorer la loi concernant les étrangers mariés à des Saoudiennes, des dizaines d'universitaires, de docteurs, ont été consultés, dont un grand nombre de femmes.

**Souhaitez-vous changer d'autres lois concernant les femmes ?**

Un grand nombre d'entre elles doivent être changées. Les Saoudiennes sont devenues bien plus éduquées ; le gouvernement ne peut pas ignorer toutes ces personnes remarquables, dont beaucoup occupent des postes importants.

**Qu'y a-t-il de plus urgent ?**

Permettre aux femmes d'affaires

**de diriger une entreprise sans la caution d'un homme ?**

C'est déjà fait ! Mais souvent, la loi n'est pas appliquée. Il y a des gens, dans le gouvernement, qui font obstacle. Soit ils connaissent la loi mais y sont opposés, soit ils ne la connaissent pas. Le centre Khadija bint Khuwailid de la chambre de commerce de Djedda, dont je suis présidente honoraire, a édité un manuel destiné aux fondatrices d'entreprises. Je me bats aussi contre les violences faites aux femmes et aux enfants, avec l'appui du

**« À 12 ans, on ne devrait pas pouvoir signer un contrat de mariage »**

grand mufti et du roi. La presse a beaucoup écrit sur l'histoire de cette fillette de 12 ans qui a épousé un homme de 80 ans...

**La « fillette de Boureïda »...**

Déjà obliger une jeune fille de 18 ans à épouser un homme qu'elle n'aime pas, c'est une forme de violence. Mais à 12 ans, on ne devrait pas pouvoir signer un contrat de mariage. Même si les parents sont d'accord, c'est inacceptable. Nous nous occu-

pons de cette affaire qui n'en restera pas là.

**La loi permet-elle une telle union ?**

Il n'y a pas d'âge légal pour le mariage. Plusieurs institutions travaillent à instaurer une limite. Mon père est préoccupé par la question.

**La société bouge-t-elle assez vite à votre goût ?**

Il faut trouver un équilibre entre les décisions venues d'en haut et la société. Certes, on ne peut pas faire changer les gens du jour au lendemain, mais on ne peut pas non plus permettre à des traditions de s'ossifier et de devenir des prescriptions religieuses au fil du temps.

**Il y a un débat en France sur le port du voile intégral.**

**Qu'en pensez-vous ?**

Cela tient à la tradition et non à la religion. Ici, on peut voir des femmes avec le visage caché, ou seulement les cheveux, ou portant un simple foulard. Personnellement, je ne vois pas d'objection au foulard tel que je le porte, qui est plus islamique. Quant au voile qui cache le visage, pourquoi cela pose-t-il un problème si c'est un choix ? Mais il ne peut être autorisé dans

les endroits où l'on doit s'identifier pour des raisons de sécurité.

**La mixité reste interdite dans bien des endroits.**

**Qu'en pensez-vous ?**

Je ne vois pas pourquoi hommes et femmes ne pourraient pas entretenir de relations respectueuses sur leurs lieux de travail, comme ils le font à l'hôpital, ou au pèlerinage de La Mecque. Cela viendra graduellement, avec l'habitude et l'instauration de lois contre le harcèlement.

**Quand les femmes pourront-elles conduire ?**

Ce n'est pas à moi d'en décider. J'espère que la société dépassera ce débat, qui n'en vaut pas la peine. Nous utilisons tous les outils du monde moderne. Pourquoi pas celui-là ?

**Les jeunes Saoudiens évoluent vite, ils sont nombreux sur**

**Facebook. Est-ce un danger ?**

Mes cinq enfants, trois filles et deux garçons de 14 à 25 ans, sont tous sur Facebook ! Quand ils étaient plus jeunes, je surveillais, mais maintenant, je leur fais confiance. Il faut enseigner nos valeurs aux enfants, mais on ne peut pas les contrôler en permanence.

PROPOS RECUEILLIS  
À RIYAD PAR P. P.

On ne peut pas permettre à des

traditions de s'ossifier et de devenir des prescriptions religieuses

au fil du temps